

COMMUNIQUÉ

UN PÉDOPHILE LIBÉRÉ QUATRE JOURS APRÈS SA CONDAMNATION : M. JEAN-LOUIS BERTRAND N'EST PAS BIOCHIMISTE

MONTRÉAL, le 15 juillet 2014. - /CNW Telbec/ Le Journal de Montréal dans son édition du 11 juillet 2014 a identifié M. Jean-Louis Bertrand comme étant biochimiste dans le dossier cité en objet. Cette information est erronée. L'Ordre des chimistes du Québec demande donc aux représentants des médias d'utiliser correctement le titre professionnel, le cas échéant.

Rappelons qu'au Québec seuls les membres de l'Ordre des chimistes du Québec peuvent légalement porter le titre de chimiste ou « bio »chimiste. Toute personne s'identifiant comme chimiste alors qu'elle n'est pas membre de l'Ordre est passible de poursuites pénales pour usurpation de titre. De telles poursuites ont pour objectif de protéger le public.

Pour plus de détails sur l'ensemble des activités de l'Ordre en matière de surveillance de la pratique illégale et de l'usurpation de titre, nous invitons les médias à consulter le rapport annuel de l'Ordre dans la section *Médias* de notre site Internet www.ocq.qc.ca.

À propos de l'Ordre des chimistes du Québec

Fondé en 1926, l'Ordre des chimistes du Québec regroupe quelque 3000 professionnels de la chimie de toutes les disciplines. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour de plus amples informations, consultez le site Web <http://www.ocq.qc.ca>.